

#### Le tableau de bord de l'office - Les essentiels

Niveau: Pratique courante

Durée: 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

#### Public:

Notaires et comptables taxateurs

# Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Contrôler la couverture des fonds clients
- Apprécier la trésorerie disponible
- Contrôler les créances et les dettes
- Déterminer la capacité du prélèvement du notaire
- Expliquer les différents ratios liés aux comptes clients

### Contenu:

- Présentation et questions matérielles diverses
- L'essentiel des textes et des décrets intéressant le tableau de bord
- L'essentiel de l'annexe 1 : Tableau de couverture des fonds détenus et des disponibilités
- L'essentiel de l'annexe 2 : Analyse du fonds de roulement
- L'essentiel de l'annexe 3 : Origine du fonds de roulement
- L'essentiel de l'annexe 4 : Synthèse
- L'essentiel de l'annexe 5 : Informations complémentaires

### Prérequis:

Maîtrise des compétences de base en comptabilité générale

Page 1 sur 3

### Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

# Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

### Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

### Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

# Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

